

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : Théorie : 3 Pratique : 1 Étude personnelle : 4

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
FRANCE MONGEAU	C-185	2633	MIO

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi		11h à 12h		10h à 11h	11h à 12h
Après-midi	15h à 16h				

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
Véronique Fortin	C-185	2633	dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Communication orale et écrite**, 601-CED-EM ou 601-CEJ-EM.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Apprécier quatre œuvres complètes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés, dont une œuvre de poésie. Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation critique.

Objectifs

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une dissertation critique de 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation critique

La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES OBLIGATOIRES À L'ÉTUDE – DISPONIBLES À LA COOP

H. de SAINT-DENYS GARNEAU, **REGARDS ET JEUX DANS L'ESPACE** – Éd. originale de 1937, Montréal, BQ
Germaine GUÈVREMONT, **LE SURVENANT**, Montréal, Éditions Fides
David CLERSON, **FRÈRES**, Montréal, Héliotrope
François GUERRETTE, **MES ANCÊTRES REVIENDRONT DE LA GUERRE**, Montréal, Poètes de brousse

MÉDIAGRAPHIE à compléter en cours de session

Jean ROYER, **Introduction à la poésie québécoise**, Montréal BQ, 1989.
BIRON, DUMONT, NARDOUT-LAFARGE, **Histoire de la littérature québécoise**, Montréal, Boréal, 2007.
Fernand DUMONT, **Genèse de la société québécoise**, Montréal, Boréal, 1996.
Jean PROVENCHER, **Chronologie du Québec 1534-2000**, Montréal, Boréal, 2000.
Pierre NEPVEU, **L'Écologie du réel**, Montréal, Boréal, 1999.
Paul-Émile BORDUAS, **Refus global et autres écrits**, Montréal, Typo, 1990.

SITES

L'identité québécoise

L'empreinte, documentaire. <https://edouardtv.cegepmontpetit.ca/2016/10/24/lempreinte-305-81140714-e558p/>

La poésie

<https://www.lesvoixdelapoesie.com/>

<https://lapoesiepartout.com/>

La dissertation critique: méthodologie

https://www.ccdmd.qc.ca/fr/epreuve_francais/?id=24

<https://www.quebec.ca/education/cegep/epreuve-langue/francais>

Valorisation et amélioration de la langue

CCDMD: <https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

Le français s'affiche! <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours propose d'aborder la littérature québécoise et d'en explorer la richesse et la complexité. Par diverses incursions dans l'histoire de la littérature au Québec et par la lecture de quatre œuvres significatives, dont deux narratives et deux poétiques, les étudiantes et les étudiants seront amenés à réfléchir aux questions de l'identité, de la prise de parole et du territoire. Ainsi :

- les **cours magistraux** permettront de se familiariser avec les caractéristiques sociohistoriques et esthétiques des œuvres au programme, d'affiner la lecture de ces œuvres en abordant les thèmes et les enjeux intimes et collectifs qui s'y développent de même que les procédés littéraires utilisés par les auteurs.es. Certains cours porteront également sur les outils méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'un plan et à la rédaction de la dissertation critique en prévision de l'*Épreuve uniforme de français* qui aura lieu le mercredi 15 décembre;
- des **ateliers** et des **études en groupe** permettront de se confronter individuellement ou en équipe aux exigences de l'analyse littéraire et de la rédaction de dissertations critiques et de cerner les acquis et les éléments de connaissances à approfondir quant à cette rédaction et à la maîtrise de la langue.
- des **contrôles** accompagneront la lecture des œuvres pour favoriser la mémoire du contenu et assurer un contact personnel avec les textes.
- une **rencontre avec un écrivain** sera également organisée en novembre pour aborder la dernière œuvre poétique et permettre aux étudiantes et aux étudiants d'échanger avec son auteur.

La pondération de ce cours est de 3-1-4, ce qui correspond à quatre heures en classe et à quatre heures hors de classe. Ces dernières devraient être consacrées à la lecture des œuvres au programme et des documents remis par la professeure.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Collège valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, **sont interdits** :

L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;

L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;

L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
Semaine no 1 Présentation des objectifs du cours et des œuvres au programme La littérature québécoise : introduction	Lire <i>Regards et jeux dans l'espace</i> Lire <i>Le Survenant</i>
Semaines nos 2 et 3 Poésie québécoise : <i>Regards et jeux dans l'espace</i> Méthodologie : la dissertation critique Rédaction d'un paragraphe de 300 mots (10%)	Lire <i>Regards et jeux dans l'espace</i> Lire <i>Le Survenant</i>
Semaines nos 4, 5 et 6 Contrôle de lecture <i>Le Survenant</i> (5%) Lectures du récit : <i>Le Survenant</i> Sujets pour la dissertation no 1 et plan détaillé no 1 (5%)	Lire <i>Regards et jeux dans l'espace</i> Lire <i>Le Survenant</i> Exercice pour la révision de la langue et rencontre individuelle
Semaine no 7 Rédaction de la dissertation critique de 900 mots (20%)	
LIRE FRÈRES	
Semaines nos 8, 9 et 10 Contrôle de lecture <i>Frères</i> (5%) Étude de l'œuvre : <i>Frères</i> Sujets pour la dissertation no 2 et plan détaillé no 2 (5%)	Lire <i>Frères</i> Préparer un plan détaillé + rencontre individuelle
Semaine no 11 Journée JR* du 9 novembre Rédaction de la dissertation critique de 900 mots (25%)	Lire <i>Mes ancêtres reviendront de la guerre</i>
Semaines nos 12, 13 et 14 Étude de l'œuvre : <i>Mes ancêtres reviendront de la guerre</i> *Rencontre avec l'auteur le mercredi 24 novembre Sujet pour la rédaction finale Révision pour l'EUL	Lire <i>Mes ancêtres reviendront de la guerre</i>
Semaine no 15 Rédaction finale (25%)	

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Évaluation	Contexte de réalisation	Échéance Date de remise d'un travail ou période d'examen	Pondération (%)
Un paragraphe de 300 mots <i>(possibilité de reprise si engagement formel au CÉF*)</i>	Évaluation individuelle et en classe	Semaine 3	10%
Deux contrôles de lecture	Évaluations individuelles et en classe	Semaines 4 et 8	10%
Deux plans détaillés	Évaluations individuelles, en classe et à la maison	Semaines 6 et 10	10%
Une dissertation critique de 900 mots (avec sujet comparatif)	Évaluation individuelle et en classe	Semaine 7	20%
Évaluation terminale** Partie A : une dissertation critique de 900 mots (avec sujet comparatif) Partie B : une réflexion ou un travail de création	Évaluations individuelles et en classe	9 novembre Semaine 15	30% 20%

TOTAL : 100

*La reprise de cette rédaction est possible si l'étudiant.e s'inscrit au *Centre d'étude en français* (CÉF) dès le début de la session et entreprend avec le professeur responsable une démarche sérieuse. La reprise se fait au CÉF.

**L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant « *au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours* ».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Le contrôle de lecture veut vérifier si la lecture des œuvres obligatoires est effectuée, mais surtout mesurer la capacité des étudiants.es à cerner les thèmes majeurs et les enjeux à l'œuvre dans les titres au programme. Les étudiants.es seront à même de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise 2. Comparer des textes 	<p>* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants.es au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).</p>
<p>Le plan détaillé accompagne le travail d'analyse préparatoire à la dissertation critique et permet aux étudiants.es de valider la pertinence de leurs idées et des éléments de preuve qui les accompagnent. Ainsi ils et elles seront amenés.es à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Comparer des textes 3. Déterminer un point de vue critique 4. Élaborer un plan de rédaction 	<p>* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants.es au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).</p>
<p>Le paragraphe de développement, les dissertations critiques et la rédaction finale favorisent notamment la mise en forme des idées et les liens entre le réel, l'imaginaire et le langage. Ces travaux de rédaction vont permettre aux l'étudiants.es de rencontrer les objectifs d'apprentissage 1, 2, 3, 4 mentionnés plus haut, mais également les deux suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Rédiger une dissertation critique de 900 mots. 6. Réviser et corriger le texte. <p><i>La qualité de la langue est chaque fois évaluée à hauteur de 30%. Un exercice de révision effectué après la correction du paragraphe de 300 mots permettra à chacune et à chacun de mieux comprendre ses forces et ses faiblesses en français. À moins d'un avis contraire de leur part d'ici le 10 septembre (date de la première rédaction), la professeure s'engage à référer au CÉF, par le biais d'un formulaire sur omnivox, les étudiants.es qui auront le plus de difficulté en français.</i></p>	<p>* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants.es au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).</p>

**Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants.es au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'article 5.6.1 à la page 15 de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- La maîtrise du français et la réussite des études collégiales

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales ;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots) ; pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière : la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep : des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires : connaissances stylistiques et historiques ; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue : la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français : chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même : pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources :

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session ; attestation en fin de session) ;

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant :

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF-CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques

Inscrire le nombre des erreurs de chacune de vos rédactions dans les catégories du code : orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire et typographie.

PROFIL INDIVIDUEL Maîtrise de la langue		CODES	PARAGRAPHE 300 mots Ratio : 1/	DISSERTATION CRITIQUE no 1 900 mots Ratio : 1/	DISSERTATION CRITIQUE no 2 900 mots Ratio : 1/	RÉDACTION FINALE 500 mots Ratio : 1/
ORTHOGRAPHE		O1				
GRAMMAIRE	Groupe nominal	G1				
	Groupe verbal	G2				
	Participes passés	G3				
	Forme verbale	G4				
	Homophones	G5				
SYNTAXE	Structure	S1				
	Concordance verbale	S2				
	Marqueurs de relation	S3				
	Déterminants et pronoms	S4				
	Ponctuation	S5				
VOCABULAIRE		V				
TYPOGRAPHIE		T				